

Pétitions

Troisièmement, l'affirmation de la Commission selon laquelle les mises à pied se font dans l'ordre inverse du mérite ne convainc pas pleinement car il n'existe pas de lignes directrices à cet égard.

Enfin, il faudrait résoudre sans tarder les problèmes du partage des attributions entre la Commission et le secrétariat du Conseil du Trésor, que le comité a signalés pour la première fois dans un rapport en 1982.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.)

* * *

PÉTITIONS

LA CLINIQUE MORGENTALER—LES RESTRICTIONS APPAREMMENT IMPOSÉES À LA POLICE

M. Aurèle Gervais (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition dûment signée par 34 de mes électeurs qui demandent à la Chambre d'inviter le gouvernement de l'Ontario à lever toutes les restrictions imposées à la police métropolitaine qui l'empêchent de porter des accusations aux termes de l'article 251 du Code criminel contre les exploitants de la clinique Morgentaler.

[Français]

OPPOSITION À LA LÉGALISATION DE LA PORNOGRAPHIE AU CANADA RECOMMANDÉE PAR L'ÉTUDE FRASER

M. Aurèle Gervais (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, j'ai ici dans cette boîte une pétition certifiée signée par au-delà de 3,500 de mes commettants—3,500, monsieur le Président—de la circonscription de Timmins—Chapleau. Ces commettants s'opposent violemment à la partie de l'étude Fraser où l'on recommande la légalisation de la pornographie au Canada.

Monsieur le Président, leur point de vue tel que contenu dans la pétition est plus détaillé. Je vous présente cette pétition de 3,500 signatures.

[Traduction]

L'INCLUSION DU REVENU DE PENSION DANS LE CALCUL DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de mes électeurs de la ville de Kamloops en Colombie-Britannique, qui nous rappellent que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a annoncé que les travailleurs mis à pied après le 31 décembre 1985 verront leurs prestations de pension déduites de leurs prestations d'assurance-chômage, ce qui élimine à toute fin pratique les avantages que procure leur pension, tout compris. Ils invitent le gouvernement à rétablir les mesures antérieures qui permettent aux travailleurs de toucher leurs prestations de chômage sans que soit déduit leur revenu de pension.

L'ÉVALUATION DES INSTALLATIONS D'ENTRETIEN DU CN

M. Dennis H. Cochrane (Moncton): Monsieur le Président, j'ai le privilège en qualité de représentant élu de Moncton de

présenter à la Chambre une pétition signée par des électeurs du sud-est du Nouveau-Brunswick. La pétition a été dûment certifiée par le greffier des pétitions. Les pétitionnaires signalent l'importance que revêtent les ateliers du Canadien National pour l'économie de la région de Moncton. Ils se disent vivement préoccupés par l'évaluation entreprise par le CN et les conséquences de cette évaluation sur leur économie.

M. Ouellet: Adressez-vous à votre ministre!

[Français]

ON DÉPLORE LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE CONCERNANT LES PRÉRETRAITÉS

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, il est de mon devoir de présenter une pétition des gens de ma région, soit de Rexton, Richibouctou et des alentours, qui déplorent les effets des changements apportés à la Loi sur l'assurance-chômage qui empêchent les préretraités de bénéficier des pleines prestations d'assurance-chômage.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS, LE CODE CRIMINEL, LA LOI SUR LES PÉNITENCIERS ET LA LOI SUR LES PRISONS ET LES MAISONS DE CORRECTION

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada) demande à présenter le projet de loi C-106, tendant à modifier la Loi sur les jeunes contrevenants, le Code criminel, la Loi sur les pénitenciers et la Loi sur les prisons et les maisons de correction.

M. le Président: Le ministre a-t-il la permission de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

● (1510)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, les réponses sont données aujourd'hui aux questions nos 539 et 540.

[Texte]

LE SYSTÈME DES QUOTAS D'IMPORTATION DE FROMAGE

Question n° 539—**M. McKinnon:**

1. En 1985, combien de kilogrammes de fromage ont été importés au Canada en vertu du système des quotas d'importation de fromage de 1985?